



Programme : 185 logements, commerces
Département - Ville : Bouches-du-Rhône - Marseille
Commanditaire : Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)
Architectes : Fernand Pouillon (1912 - 1986), Auguste Perret (1874 - 1954),
architecte en chef
Date de construction : 1951 - 1955

IMMEUBLES DU QUAI DU PORT

Marseille 12
Bouches-du-Rhône 13



Quai du Port, rue de la Loge, 13002 Marseille.

Patrimoine XX^e 00 © DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur / septembre 2000 / ISBN 2-11-092-168-4.

Crédits photographiques : © CRMH-A. Fuzibet : © (2000) © (1993) / © Inventaire général-G. Roucaute-ADAGP : © /
© CRMH-S. Denante : © (1998) © (1997) © (1999) / © ICOREM : © (1995).

Graphisme B&B et Book



Le contexte

Dans le cadre de la reconstruction du Vieux-Port de Marseille, le plan directeur d'André Leconte de 1948 répartit le terrain entre divers intervenants. Fort de son titre d'architecte en chef, Leconte s'attribue la meilleure part située sur le quai orienté plein sud. Le projet, composé de deux gigantesques immeubles de type barre, prévoit d'encadrer l'Hôtel de Ville du XVII^e siècle. Le plus long s'étend sur 350 m sans autre interruption que 3 guichets traversants. Hautes de 35 m, les barres écrasent la Mairie dont le faîte culmine à 22 m. Enjeu principal du Vieux-Port, cette façade sur quai vue comme un décor d'opéra avait fait l'objet de nombreux rêves d'architectes avant même la démolition du quartier en 1943. Face à l'hostilité générale des passéistes comme des modernistes, le maire intervient en septembre 1950, alors que les chantiers ont démarré. Ses vives protestations insistent sur le style proposé, peu compatible avec le caractère historique du site. Le ministère, alarmé, confie alors le soin d'établir sur-le-champ de nouvelles propositions à André Devin et Fernand Pouillon, architectes d'opérateurs qui ont su se faire apprécier. L'enjeu est d'importance aux yeux de Pouillon, le Vieux-Port est son combat ; aidé de ses proches collaborateurs, il se surpasse et remporte la victoire, en imposant l'idée de blocs réguliers séparés, construits en pierre blonde du Pont du Gard, posée en gros appareil. Il crée des avant-corps massifs élevés sur de séduisantes arcades en rez-de-chaussée, qui masquent les structures déjà en place.

Le commanditaire

Sous la direction d'Eugène Claudius-Petit, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) s'ouvre aux expérimentations. La dextérité de Pouillon l'intéresse, au Vieux-Port son chantier de la Tourette allie rapidité, économie, innovation et qualité, grâce à la SET, bureau d'étude à son service créé à cette occasion. En 1951, il est désigné aux Sablettes (La Seyne-sur-Mer, Var) pour une contre-proposition en toute liberté.

L'architecte

Fernand Pouillon déclarait à la fin de sa vie avoir construit l'équivalent d'une ville de 250 000 habitants. Sa carrière débute avec Henri Enjouvain en 1934 par un immeuble à Aix-en-Provence. Associé à René Egger de 1945 à 1953, il réalise près du Vieux-Port la station sanitaire en 1948 et l'Hôtel de Police en 1952. La bienveillance du MRU l'aide à mettre en œuvre l'invention du carier Paul Marcerou qui révolutionne les techniques d'extraction et de sciage de la pierre. La pierre pré-taillée qu'il utilise pour les centaines de logements d'Alger et de Paris est expérimentée tout d'abord sur ses chantiers de la Reconstruction.

L'édifice

La magistrale séquence urbaine encadrant l'Hôtel de Ville faite d'un alignement de blocs réguliers en pierre massive s'est établie en deux temps. La première tranche de 115 logements à l'ouest commencée en 1951 comprend un bloc mixte incurvé et trois blocs réguliers longs de 50 m. Les pignons larges de 18,50 m possèdent 4 travées. Les façades ordonnancées présentent une alternance de travées de pierre (4,20 m) et de baies (5,20 m). L'avant-corps est surmonté d'un attique. Les façades nord sont animées par les panneaux décoratifs en pierre des entrées, les fenêtres à meneaux des cages d'escalier et les claustras en terre cuite des loggias. Située entre la Mairie et une rangée de vieilles maisons, la deuxième tranche de 70 logements, réalisée sans les contraintes des carcasses pré-existantes, se compose d'un seul bloc de 97 m à passage traversant. L'édifice similaire aux précédents, de conception plus pure est sans débord sur le domaine public marquant. Achevé en 1955, large de 14,70 m, il ne comprend que 3 travées en pignon, 10 travées de pierre (4,10 m) alternent avec 9 travées de loggias (6,30 m). Un grenier surmonte l'attique, les cages d'escalier arrière sont fermées par des claustras associées à des pavés de verre. L'ensemble du quai est monté sur un rez-de-chaussée avec entresol, ouvert sur une longue galerie commerciale à arcades, au plafond en caissons de terre cuite, qui se prolonge à l'ouest sur les immeubles à trame carrée d'André Devin. Les toits en croupe couverts de tuiles rondes s'élèvent à hauteur de la Mairie. Si les murs extérieurs sont en pierre pré-taillée, le béton armé est employé en structure. La noblesse des matériaux, la rigueur de la composition scandée d'axes transversaux, donnent aux bâtiments l'imtemporalité nécessaire au site. Au Vieux-Port, Pouillon réussit la prouesse de construire les immeubles les plus en vue, sur le quai et à la Tourette en position dominante.

Actualité

Pouillon dont la carrière a été brisée par un scandale financier est nommé officier de la Légion d'honneur en 1985. Son œuvre, caractérisé par un mélange de savoir-faire traditionnel et d'innovation technique, se distingue par une intégration au site remarquable. L'expérience de la Reconstruction en Provence lui sert de tremplin pour trouver des réponses au problème crucial du logement de l'époque. L'inscription au titre des monuments historiques en 1993 de l'édifice situé à l'est de l'Hôtel de Ville constitue la première et la seule protection de son œuvre à ce jour. La réhabilitation de l'ensemble immobilier du quai est en cours. Large d'une quarantaine de mètres, le quai au rôle premier de promenade, vient d'être réaménagé par la Ville de Marseille dans le but de contenir la prolifération des terrasses de cafés et de réduire le stationnement.

PHOTOGRAPHIES

Couverture

- ① Galerie : arcades de pierre pré-taillée au plafond en caissons de terre cuite (bloc est).

Séquence intérieure

- ② Plan d'eau, bloc est, Hôtel de Ville et clocher des Accoules.
- ③ Bloc est, façade sur quai, vue rapprochée.
- ④ Séquence ouest du quai, au centre l'immeuble mixte au plan coudé suivi de celui à trame carrée de Devin.
- ⑤ Détail de la façade nord du bloc est après nettoyage : bandeau en pierre d'Empilly, claustras en terre cuite d'une cage d'escalier et garde-corps en bois.
- ⑥ Détail de l'attique du bloc est : pilastre et plafond en béton armé avec caissons de terre cuite.

Dernière de couverture

- ⑦ Vue aérienne.
- ⑧ Plan d'ensemble.

RÉDACTEUR

Agnes Fuzibet, architecte.